

24.11.2016

COUPE DE FRANCE D' AVIRON DE MER

1- Date et lieu de la coupe de France

A déterminer

2 - Date limite d'inscriptions sur le serveur FF Sport U : à déterminer

3 - Formule sportive

Compétition en Yole de mer à quatre avec barreur

4 - Règlement sportif

Epreuve ouverte à tous les licenciés FF Sport U.

Trois épreuves de Yole de mer au programme : équipage masculin, équipage féminin et équipage mixte (2JF-2JG).

Une équipe est constituée de 5 personnes en Yole de mer (4 rameurs et un barreur). Le barreur peut être indifféremment un jeune homme ou une jeune fille).

Un équipage ne peut être composé que de licenciés d'une Association Sportive d'Etudiants (ASE).

Une AS peut présenter plusieurs équipages Il n'est pas établi de classement type « challenge du nombre » relatif au plus grand nombre d'engagés d'une même A.S.E.

Possibilité d'intégrer un ou une étudiant-e licence individuelle ou licencié-e dans une autre association sportive de la même académie si aucun bateau de son A.S. d'origine n'est engagé, en yole de mer à quatre.